



DISCOURS-BILAN DE SON EXCELLENCE LE GENERAL
MOUSSA TRAORE, SECRETAIRE GENERAL DE L'UDPM,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU MALI, PRESIDENT
EN EXERCICE DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT
ET DE GOUVERNEMENT.

9^e C.C.E.A. / Ag 87

IXÈME CONFÉRENCE AU SOMMET DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DE
L'ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE SÉNÉGAL (O.M.V.)

BAMAKO, LES 26 ET 27 OCTOBRE 1987

D I S C O U R S - B I L A N

DU GENERAL MOUSSA TRAORE

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'U.D.P.M.

PRESIDENT DE LA RéPUBLIQUE DU MALI

PRESIDENT EN EXERCICE DE L'ORGANISATION

Messieurs Les Présidents et Chers Frères,

Mesdames, Messieurs les Membres du Bureau Exécutif Central de l'Union
Démocratique du Peuple Malien,

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Mesdames, Messieurs les Membres du Bureau de l'Assemblée Nationale,

Mesdames, Messieurs les Membres du Corps Diplomatique et Consulaire,

Monsieur le Haut-Commissaire de l'ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR

DU FLEUVE SÉNÉGAL,

Honorables Invités,

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais au nom du Peuple malien, de son PARTI
l'UNION DEMOCRATIQUE DU PEUPLE MALIEN et du GOUVERNEMENT du MALT,
souhaiter la bienvenue à nos Frères et Amis, le COLONEL MAAOUYA
OULD SID'AHMED TAYA, Président du COMITE MILITAIRE DE SALUT
NATIONAL, Président de la République Islamique de MAURITANIE,
et ABDOU DIOUF, Président de la République du SENEQUEL ainsi qu'à
notre Frère, le GENERAL LANSANA CONTE, Président de la République
de GUINEE, qui a bien voulu se joindre à nous.

Je voudrais également leur exprimer à nouveau, les
profonds sentiments de fraternité, d'amitié et de solidarité du
Peuple malien à l'endroit des Peuples mauritanien, sénégalais
et guinéen.

Leur présence aujourd'hui à BAMALO, pour les assises
de la NEUVIÈME CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DE
l'ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE SENEQUEL, est
l'expression vivante de l'attachement des peuples mauritanien,
sénégalais et guinéen à l'idéal de l'Unité Africaine et aux
objectifs d'intégration sous-régionale.

Depuis le 26 Mars 1985, l'ORGANISATION POUR LA MISE
EN VALEUR DU FLEUVE SENEQUEL a accompli des progrès importants
dans la réalisation de son Programme.

.... /

Comment pourrait-il en être autrement, dès lors qu'unis par des liens de sang et une communauté de destin, la MAURITANIE, le SENEGAL et le MALI ont compris dès les premières heures de leurs souverainetés et le mieux être de leurs populations, les condamnaient à se regrouper et à coopérer autour d'objectifs économiques d'intérêts communs.

Cette volonté politique ne pouvait trouver meilleure expression que le développement intégré du Bassin du Fleuve Sénégal.

C'est donc tout naturellement que, par un acte de FOI, nos TROIS ETATS créaient à NOUAKCHOTT, en Mars 1972, l'ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE SENEgal, comme Outil de développement chargé de la mission de mise en valeur intégrée des ressources du Bassin du Fleuve Sénégal.

Je garde en mémoire les paroles de Mon Frère et Ami, le Président ABDOU DIOUF, qui en me remettant le flambeau il y a un peu plus de deux ans 1/2 disait que, je cite :

"Le fleuve Sénégal, cette belle et grande création de DIEU, ce cours d'eau frontalier qui sépare géographiquement nos Etats, a toujours eu vocation de les réunir humainement, socialement et culturellement. Ce qui tout naturellement devait les amener à oeuvrer ensemble". Fin de citation.

Je voudrais ici lui rendre à nouveau un hommage mérité, pour le dévouement avec lequel il s'est acquitté de son mandat.

.... /

Les résultats qu'il a obtenus, ont rendu ma tâche d'autant plus aisée, que j'ai continué de profiter de son expérience de Grand Homme d'Etat Avisé, et de sa profonde connaissance des questions de notre ORGANISATION.

Je me réjouis aussi de la disponibilité et de la franche et amicale collaboration dont j'ai bénéficié de façon constante auprès de Mon Frère et Ami, le COLONEL MAAOUYA OULD SID'AHMED TAYA qui, depuis décembre 1984, préside avec bonheur aux destinées de l'Etat Mauritanien.

MONSIEUR LE PRESIDENT,

Au moment de vous passer le témoin, j'ai confiance qu'avec votre attachement à la cause communautaire, votre foi en l'idéal de notre ORGANISATION, vos éminentes qualités d'Homme d'Etat, notre ORGANISATION consolidera au cours de votre mandat, les nombreuses victoires déjà remportées.

MESSIEURS LES PRÉDIDENTS,

Je ne saurais passer sous silence la motivation, l'adhésion et le dévouement sincère à la cause communautaire dont a fait preuve, tout au long de son mandat, Monsieur SAMBA YELA DIOP, Ministre de l'Hydraulique de la République du SENEGAL, Président du Conseil des Ministres de l'ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE SENEGAL.

Mes félicitations vont également à Monsieur MOKHTAR OULD HAÏBA, Haut-Commissaire de l'ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE SENEgal, pour la perspicacité avec laquelle il a su conduire, avec son équipe, l'important Programme de notre ORGANISATION.

Je remercie ces deux Collaborateurs, pour leur dévouement à la cause de l'ORGANISATION et la disponibilité constante dont ils ont fait preuve à mon endroit.

...../.....

Au cours de cette même période, plusieurs études ont été menées, particulièrement dans les domaines de l'Environnement et de l'Utilisation de l'EAU ; deux préoccupations importantes pour l'avenir de l'intégration de nos Economies et le bien-être de nos Populations.

Cette période a aussi été consacrée à la préparation des Hommes, afin de leur permettre de tirer le meilleur parti des ressources rendues disponibles par les Ouvrages Communs.

S'agissant du Barrage de DIAMA, il est quasiment achevé depuis le mois d'août 1986. Son coût final a pu être circonscrit dans l'enveloppe financière initialement prévue.

Les premiers bénéfices du Programme de l'ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE SENEgal, commencent à se manifester concrètement.

L'expérience d'exploitation du Barrage pendant la campagne 1985/86 aura permis :

- l'amélioration des conditions d'alimentation en eau potable de DAKAR et des populations riveraines ;
- la sécurisation de l'eau pour l'irrigation de près de 10.000 hectares ;
- le retour d'une faune aviaire riche et variée dans le Parc de DJOUDJ.

Une structure provisoire d'exploitation constituée d'agents ayant participé aux travaux, a été mise en place. Elle fonctionne depuis le 1er Janvier 1987.

A cet égard, certains problèmes ont surgi, qui doivent nous inciter à maîtriser davantage la gestion de nos Ouvrages Communs.

Les efforts soutenus entrepris auprès des partenaires au développement pour la réalisation de la digue rive droite et la réhabilitation de la digue rive gauche, ont connu de réels succès. Et nous espérons voir le démarrage des travaux d'ici à la fin de l'année en cours.

Les travaux du Barrage de MANANTALI s'exécutent normalement, dans le respect des délais contractuels et à la pleine satisfaction de nos objectifs. La mise en eau du Barrage a commencé comme prévu en juillet 1987.

La situation du volet DEBOISEMENT est également satisfaisante. A la fin du mois de mars dernier, l'objectif initial portant sur 10.000 hectares à déboiser était atteint et même dépassé, ceci grâce à l'effort combiné de l'UNITE de DEBOISEMENT créée à cet effet, et du GENIE MILITAIRE DES FORCES ARMEES MALIENNES, dans le cadre du mandat confié à l'Etat malien par l'ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE SENEgal.

Il serait souhaitable de déboiser un minimum de 23.000 hectares dans la zone de retenue des eaux du Barrage.

.... /

Dans le cadre du Programme du TRANSFERT des POPULATIONS, il a été procédé à la réinstallation -avec leur accord- de tous les villages considérés comme prioritaires. Sur les nouveaux sites retenus, les Ouvrages hydrauliques constitués de forages équipés et de puits-citerne ainsi que de certaines pistes de liaison entre les Villages, ont été réalisés. Parallèlement, ont été achevés la construction des cases d'habitation et le défrichement des terres de cultures. Les opérations de transfert des derniers Villages sont actuellement terminées.

MESSTEURS LES PRESIDENTS ET CHERS FRERES,

Si l'avancement des travaux sur les Barrages de MANANTALI et de DIAMA constitue un motif légitime de satisfaction, il reste cependant encore beaucoup à faire pour finaliser ces travaux dans leur intégralité et surtout, pour réaliser le reste du Programme d'Infrastructure Régionale. Je veux parler des volets ENERGIE et NAVIGATION.

Le Programme de l'ORGANISATION - je le répète - ferme en effet un TOUT cohérent, harmonieux et indissociable.

Les études ont montré que, seule la mise en œuvre des trois composantes du Programme : IRRIGATION/ENERGIE/NAVIGATION, peut en assurer la rentabilité globale et sécuriser l'amortissement de la dette.

...../.....

S'agissant du Programme d'"ENERGIE", l'étude d'actualisation du marché de l'Energie de MANANTALI, a justifié largement la réalisation de la CENTRALE.

Il restait à obtenir l'appréciation des Etats-membres sur le choix du tracé des lignes de transport. Grâce à votre compréhension, manifestée au cours des consultations que j'ai conduites, j'ai pu inviter le Conseil des Ministres à faire procéder rapidement à une étude complémentaire pour notre décision finale.

J'éprouve aujourd'hui une grande satisfaction à annoncer solennellement aux Peuples de nos TROIS Etats et à nos Partenaires au développement, qu'encore une fois la solidarité au sein de l'ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE SENEgal s'est exprimée dans le choix unanime d'un tracé des Lignes de transport de l'énergie hydroélectrique de la Centrale de MANANTALI vers les centres de consommation dans les Etats-membres.

Le Haut-Commissariat doit maintenant s'atteler à l'organisation dans les meilleurs délais, d'une réunion des Partenaires au développement consacrée à ce volet du Programme de l'ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE SENEgal.

A cet égard, je voudrais dès à présent lancer un vibrant appel à tous les Pays amis et Organismes de financement, pour leur demander d'apporter à nouveau leur soutien au Programme de l'ORGANISATION, dans notre longue et difficile marche qui sans leur adhésion constante et totale est vouée à l'échec.

..../....

Le volet NAVIGATION du Programme communautaire, bénéficie à présent d'un contenu technique et financier clair, conciliant les soucis d'un coût d'aménagement et d'exploitation minimale, et le choix d'une mise en oeuvre progressive des infrastructures et des équipements.

Le retard pris par cet important volet, soumet l'ensemble du Programme communautaire à des risques nouveaux que nous devons maîtriser, dans le but de garantir la rentabilité globale de nos investissements, la sécurisation du remboursement des prêts, et la cohérence générale du développement intégré de nos Economies autour du Bassin du Fleuve Sénégal.

L'action solidaire entreprise à ce titre par mes Pairs et moi-même pour sensibiliser nos Partenaires au développement sur l'urgence et l'importance d'une action décisive dans ce domaine, devra se poursuivre.

Il serait souhaitable que les efforts politiques soient parallèlement soutenus par des rencontres techniques au cours desquelles, les Cadres du Haut-Commissariat et des Etats exposeraient l'ensemble des données techniques, économiques et financières du Projet NAVIGATION à nos Partenaires au développement.

Je voudrais en votre nom inviter le Conseil des Ministres et le Haut-Commissariat, à se mettre dès à présent à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une Stratégie qui implique davantage nos Partenaires au développement, par l'organisation de rencontres au cours desquelles seront exposés et discutés tous les aspects techniques, économiques et financières de ce volet, de façon à recevoir l'adhésion de TOUS.

Il faut souligner que l'importance des obstacles rencontrés à cette date, a conforté en réalité la détermination des Etats-membres à réaliser le Programme NAVIGATION ; la preuve vivante en est la décision que nous avons prise, de faire participer éventuellement les CENTES MILITAIRES de nos ARMEES NATIONALES aux travaux d'Aménagement du tronçon KAYES/AMBIDEDKT.

L'expérience commune de nos Etats, s'enrichit ainsi d'une forme de coopération nouvelle, extrêmement précieuse, source de soutien au développement économique et social de nos TROIS Etats, et de renforcement de la solidarité entre nos Peuples.

Au demeurant, cette option politique d'engager sans calcul et sans réserve toutes nos Forces vives dans le processus de l'Aménagement du Bassin du Fleuve Sénégal, devrait être poursuivie et renforcée progressivement, dans tous les domaines possibles.

EXCELLENCES,

MESDAMES, MESSIEURS,

L'autosuffisance alimentaire est et demeure l'un des objectifs prioritaires de notre ORGANISATION. Pour l'atteindre, des études ont été engagées qui, parallèlement aux programmes d'infrastructures en cours d'exécution, ont permis de mieux cerner les potentialités, les contraintes et les conditions technologiques du développement intégré du Secteur agro-sylvopastoral dans le BASSIN.

..../...

Ces études montrent les paris futurs que nous devons gagner, paris contre la lenteur des rythmes d'aménagement, les coûts relativement élevés de ces aménagements, et les faiblesses de l'organisation du monde rural.

Il est donc nécessaire et urgent que le Conseil des Ministres et le Haut-Commissariat approfondissent la réflexion, pour une approche plus dynamique de cet objectif fondamental de L'ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE SENEGRAL.

Ils doivent dessiner une Stratégie d'actions efficaces et stables, qui nous ferait bénéficier du concours immédiat de toutes les populations.

D'autres études particulières dans les domaines de la planification régionale, de la santé et de la protection de l'environnement, ont complété le niveau des connaissances de base indispensables à l'élaboration de programmes d'actions cohérentes, et à la définition d'un schéma optimal de développement intégré.

MESSIEURS LES PRESIDENTS,

MESDAMES, MESSIEURS,

Je ne saurais taire les difficultés qui ont posé lourdement sur l'exécution de nos travaux.

Il s'agit essentiellement de contraintes d'ordre institutionnel, administratif et financier, dont certaines ont pu être surmontées grâce au dynamisme de notre ORGANISATION, à son idéal,

Celles-ci devraient prendre en compte les critères d'efficacité de fonctionnement, d'utilisation optimale du personnel, de maintien à un niveau raisonnable des charges de fonctionnement et de nécessité pour l'ORGANISATION de pouvoir faire face en toute circonstance aux défis d'avenir.

Les Etats devront consentir l'effort nécessaire pour mettre à la disposition de l'ORGANISATION les moyens de son existence, les moyens de son indépendance d'orientation, pour la mise en œuvre par nous-mêmes, de l'ensemble des politiques que nous nous sommes assignées.

MESSIEURS LES PRESIDENTS ET CHERS FRERES,

La contrainte majeure à laquelle reste toujours confrontée l'ORGANISATION, est la recherche et la gestion d'un calendrier précis de mobilisation des financements de notre Programme.

Il s'agit là d'une tâche importante qui demandera un don total de SOI, de la patience et de la perspicacité dans l'effort d'explication et de persuasion.

Je puis personnellement attester de l'engagement véritable de TOUS, pour gagner cette cause.

Ainsi dans le cadre de la recherche de solutions urgentes aux problèmes actuels de notre ORGANISATION, et dans le but de jeter les jalons du Schéma de Financement du Programme dit de "L'APRES-BARRAGE", plusieurs entretiens ont eu lieu :

- rencontre des Chefs d'Etat de l'ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE SENECAI, avec leurs Altesses le Roi d'ARABIE SAOUDITE, L'EMIR du KOWEIT et le Président des EMIRATS ARABES UNIS, à l'occasion du dernier Sommet de l'ORGANISATION DE LA CONFERENCE ISLAMIQUE à KOWEIT-CITY ;
- rencontre des Chefs d'Etat de l'ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE SENECAI avec Son EXCELINECE le Président de la République Française, à l'occasion du dernier Sommet franco-africain de LOME ;
- rencontre des Chefs d'Etat de l'ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE SENECAI, avec le Très Honorable Premier Ministre du CANADA, à l'occasion de sa visite au SENECAI.

Ces contacts ont constitué autant d'occasions d'échanges de vue fructueux, qui nous ont permis de nous assurer de la détermination de nos Partenaires au développement de rester à nos côtés pour l'avenir, dans notre noble et grandiose entreprise d'AMENAGEMENT DU BASSIN DU FLEUVE SENECAI.

Il me plaît de rappeler que j'ai rencontré la même disponibilité et le même accueil encourageant lors de mes Visites d'Etat.

..../....

Les Souverains et Chefs d'Etat avec lesquels je me suis entretenu des Programmes de notre ORGANISATION, ont à chaque fois manifesté leur solidarité à notre action et leur haute appréciation pour les objectifs de l'ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE SENEgal, la cohérence de ses Programmes et la pertinence de ses Stratégies de Développement.

En votre nom, je voudrais leur dire à TOUS, simplement mais sincèrement MERCI !

Les circonstances n'ont malheureusement pas permis à ce jour de concrétiser les projets de rencontres avec d'autres Partenaires.

Les contacts à ce niveau devraient être poursuivis et élargis à de nouveaux Partenaires, afin de sensibiliser la communauté internationale sur la nécessité de mobiliser d'urgence les financements complémentaires requis pour la réalisation de l'ensemble du Programme de l'ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE SENEgal.

EXCELLENCEs,

MESDAMMES, MESSIEURS,

Depuis le 11 Mars 1972, notre ORGANISATION a parcouru bien du chemin : l'oeuvre accomplie est immense, et la réussite est à notre portée. Cependant, bien des obstacles subsistent encore et nous avons - plus que par le passé - besoin de mobiliser de façon toujours solidaire, toutes nos énergies pour continuer ce que nous avons si bien commencé.

MESSIEURS LES PRÉSIDENTS,

MESDAMES, MESSIEURS,

Je voudrais pour finir, partager avec vous quelques leçons que j'ai tirées au cours de mon mandat.

L'ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE SENECAI vient d'entrer dans une phase décisive de son Histoire.

Pendant quinze années, elle s'est concentrée sur la préparation du Programme, la mobilisation des financements, puis l'exécution de la première tranche prioritaire des travaux.

Les résultats sont perceptibles puisque le Barrage de DIAMA fonctionne déjà, et que la fin des travaux de réalisation du Barrage de MANANTALI est prévue dans moins d'un an.

Il ne s'agit là que de la première tranche des travaux portant sur les deux pièces-maîtresses de notre Programme commun. Les composantes IRRIGATION, ENERGIE et NAVIGATION du Programme, s'articulent toutes sur ces deux Ouvrages.

Nous devons à cet égard, garder à l'esprit que le Programme restera inachevé, tant que la totalité des investissements prévus pour chacune des composantes n'aura pas été réalisée.

.../...

L'ensemble des avantages prévus ne pourra être récolté, et l'ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE SENEgal rencontrera les plus grandes difficultés à amortir la dette déjà contractée, et dont le poids est appelé à s'alourdir dans les prochaines années.

C'est là, la première leçon que je voudrais partager avec vous.

Nos TROIS Etats connaissent à cet égard des difficultés spécifiques dues à une conjoncture économique particulièrement défavorable, et aux effets d'une longue période de sécheresse.

Ils restent toutefois fidèles à l'engagement d'honorer leurs dettes, et de donner la priorité au Programme O.M.V.S.

Cette priorité doit se traduire par des actes concrets, lors des arbitrages financiers de nos Etats.

La deuxième leçon concerne l'adaptation de notre ORGANISATION aux contraintes qu'elle affronte :

L'ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE SENEgal doit mener en effet un triple combat pour l'achèvement de l'ensemble des Ouvrages de base, pour l'exploitation optimale de ces Ouvrages, et pour faire face à ses engagements financiers.

..../....

Cette adaptation doit porter à la fois sur la Stratégie de l'ORGANISATION et sur la Restructuration de ses Organes, en particulier le HAUT-COMMISSARIAT.

Elle doit viser à atteindre la plus grande efficacité de nos actions au moindre coût.

Il est à cet égard, hautement prioritaire de mettre en place les mécanismes et les structures adéquats pour la gestion et l'exploitation des Ouvrages Communs.

La troisième leçon porte sur la solidarité entre nos Etats.

Au cours de mon mandat, j'ai constaté avec une grande satisfaction, la manifestation quotidienne de notre FOI en l'ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE SENEgal, et de notre solidarité dans l'action.

Cette solidarité puise ses sources dans l'Histoire commune de nos Peuples, dans les fondements même de notre ORGANISATION, et dans l'idéal de l'UNITE AFRICAINNE.

Elle repose sur la volonté politique de nos Etats confrontés aux mêmes problèmes de développement.

..../....

Elle doit se traduire par la recherche constante de l'équilibre entre les charges et les intérêts pour chacun des Partenaires.

Elle doit conduire à améliorer en permanence la concertation et la coordination de nos actions dans l'ensemble des domaines couverts par le PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT INTEGRÉ DU BASSIN DU FLEUVE SENEgal.

Notre ORGANISATION doit, dans toutes ses actions, garder à l'esprit des objectifs fondamentaux qu'elle s'est fixés.

Elle devra être guidée par le souci permanent de concilier le principe de solidarité et l'exigence de rentabilité économique et financière, dans le cadre du développement intégré du Bassin du Fleuve Sénégal.

MESSIEURS LES PRESIDENTS ET CHERS FRERES,
MESDAMES, MESSIEURS,

J'aurai ainsi consacré une partie importante de mon mandat à faire connaître notre ORGANISATION à l'intérieur comme à l'extérieur... .

L'ambition légitime de TROIS Peuples sahéliens d'unir leurs efforts pour sécuriser leur production rurale, pour améliorer la vie quotidienne, pour se donner un avenir stable et solidaire, cette ambition dis-je, doit être partagée par tous les Citoyens de nos Etats.

Nous avons aujourd'hui l'avantage de pouvoir montrer les signes objectifs de succès à chacun d'eux. Passé l'instant d'émerveillement, nous devons gagner leur engagement pour l'effort futur.

L'opinion internationale envahie de préjugés sur les Grands Ouvrages, mais aussi soucieuse dans la gestion d'intérêts nationaux faciles à comprendre, a aussi besoin d'une explication objective sur nos efforts, sur l'interprétation de nos Peuples quant à nos priorités d'avenir, sur notre volonté de développement économique dans la Paix et la concorde.

Je dois dire que cet effort d'information et de sensibilisation est d'ores et déjà payant, et qu'il devrait se poursuivre activement à l'avenir.

Voilà rapidement esquissé le contexte dans lequel démarrera le mandat de Mon Frère et Ami, le COLONEL MAAOUYA OULD SID'AHMED TAYA, Président du COMITÉ MILITAIRE DE SALUT NATIONAL, Président de la République Islamique de MAURITANIE.

Certes, que d'efforts ardu斯 vous aurez à déployer, mais aussi que de belles et nobles Choses vous aurez à réaliser, et que d'exaltantes Œuvres vous aurez à accomplir !

En effet, vous héritez de la lourde charge de mettre au point les Structures de notre ORGANISATION à cette étape décisive de son évolution, d'obtenir les engagements financiers nécessaires aux travaux de la deuxième tranche de notre Programme, et d'en lancer les principales composantes que s. . . :

.... /

- la Centrale Hydro-électrique de MANANTALI et les lignes de transport et d'énergie à haute tension ;
- l'aménagement du chenal navigable et la construction des Ports de SAINT-LOUIS, de KAYES et des Escales Portuaires ;
- la construction de l'endiguement de la rive droite et la réhabilitation de la digue rive gauche du Fleuve Sénégal.

Je sais que votre détermination est grande d'assurer la marche en avant de notre ORGANISATION communautaire, qui est citée comme exemple de solidarité sous-régionale dans l'AFRIQUE entière et bien au-delà de notre Continent.

Puissions-nous, précisément par cet exemple, montrer à l'AFRIQUE d'aujourd'hui et de demain, que c'est seulement par l'effort et par l'union, que notre Continent, mutilé par les conflits de causes et d'origines multiples, aux prises avec les injustes Lois de l'Economie mondiale, saura s'affirmer et s'exprimer librement dans le concert des Nations !

Seul cet effort nous permettra à TOUS et à chacun, de remplir nos mandats d'Hommes d'Etat investis d'une parcelle d'autorité par le volonté de nos Peuples, pour servir et seulement servir la communauté des humains.

...../.....

Pour ma part, je tiens à vous assurer de l'engagement sans réserve et de la FOT véritable du Peuple malien, de son PARTI-L'UNION DEMOCRATIQUE DU PEUPLE MALIEN et du Gouvernement du MALI, dans l'action commune de l'ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE SENEgal, à laquelle notre soutien ne fera jamais défaut.

Sur ces mots, je déclare ouverte la NEUVIEME CONFERENCE AU SOMMET DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DE L'ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE SENEgal.

VIVE L'ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE SENEgal !

VIVE L'UNITE AFRICAINE !

VIVENT LA COOPERATION ET LA SOLIDARITE INTERNATIONALES !

00000-----